CAP DE TAILLEUR DE PIERRE

- Taille de pierre

CAP DE TAILLEUR DE PIERRE

Type de formation
: Initiale

Durée de la formation
: 2 ans

Formation diplômante
: Non

Temps partiel
: Non

Formation courte
: Non

Contrat de professionnalisation
: Non

Apprentissage
: Oui

CAP DE TAILLEUR DE PIERRE

Présentation

Le tailleur de pierre intervient dans toutes les phases de travail, du débit de la pierre à la pose. Il exerce son activité en atelier ou sur chantier dans les domaines suivants : carrières, métiers du bâtiment, de la restauration, sur monuments historiques, patrimoines traditionnels ou créations en pierre naturelle.

CAP TAILLEUR DE PIERRE

Pré-requis

Fin de scolarité obligatoire (Fin de 3ème)

Avoir IMPÉRATIVEMENT l’âge requis dans le cadre du contrat d’apprentissage. Il est possible de démarrer un contrat d’apprentissage dès l’âge de 14 ans, a condition de fêter sa 15ème année entre la rentrée et le 31 décembre.

Pour tout besoin spécifique concernant un handicap, contacter nos référents handicap.

Programme

Objectifs

A l’issue de la formation, le participant doit être capable :

- De tracer des épures, des croquis d’éléments d’ouvrages simples
- De conduire des machines et en assurer l’entretien
- De débiter, tailler, assembler et réaliser les finitions
- De réaliser des travaux de restauration et de ravalement
- De réaliser la pose d’ouvrages préparés en atelier et tous types de travaux de maçonnerie associés à la pierre

Coordonnées

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'UNICEM *5 rue Monseigneur Gry 35420 LOUVIGNE DU DESERT* *02 99 98 01 59*
Voir le site

Ce savoir-faire est aussi enseigné dans...